Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2022)

Heft: 6

Artikel: Commandement des Opérations : le bilan de l'année 2022

Autor: Michaud, Laurent

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1035379

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Politique de sécurité

Commandement des Opérations: Le bilan de l'année 2022

Commandant de Corps Laurent Michaud

Chef du Commandement des opérations

année 2022 aura été particulièrement chargée et riche en enseignements pour notre armée. Cet article se veut une rétrospective sur les missions accomplies durant l'année écoulée, mais aussi une présentation dans les grandes lignes des enseignements principaux qui ont été tirés et des orientations qui en découleront.

Une année qui débute sous le signe de l'engagement!

2022 a débuté sous le signe de la mobilisation de deux corps de troupe pour un appui au profit des services de santé cantonaux. Cet engagement s'inscrivait dans la continuité des prestations assurées par l'armée depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19 sur notre sol.

Alors que les préparatifs des divers engagements planifiés ainsi que les planifications prévisionnelles de l'armée étaient conduits, des signes avant-coureurs d'escalade étaient observés en Ukraine. Le 24 février, les prévisions les plus pessimistes se sont confirmées. Le commandement des Opérations a donc déclenché une série de mesures afin de se tenir prêt à réagir aux différentes évolutions possibles de la situation et pour assurer la sécurité des citoyens helvétiques et des intérêts de la Confédération. A partir du 24 février, diverses prestations ont été fournies au profit du DFAE pour assurer la sécurité de nos concitoyens à l'étranger. Cela a été rendu possible d'une part grâce à la haute disponibilité de nos forces spéciales professionnelles, mais également grâce au travail effectué en amont lors des divers travaux de planification et des analyses du Service de renseignement militaire. Les conséquences et les enseignements tirés de ce conflit à l'Est de l'Europe accompagneront les travaux du commandement des Opérations ces prochaines années.

La contribution de l'armée à la place de la Suisse sur la scène internationale

A la fin du mois d'avril, la Patrouille des Glaciers 2022 a

été conduite avec succès. Cette course de ski-alpinisme a réuni plus de 4'600 participants représentant 35 nations. Au-delà d'une vitrine pour la capacité de notre armée à évoluer en montagne, elle représente toujours une occasion unique pour la troupe de s'aguerrir dans ce milieu magnifique mais hostile. L'histoire de cette épreuve née en 1943 de la volonté d'aguerrir les soldats mobilisés pour la défense de nos frontières entre en résonnance au retour de la guerre de haute intensité en Europe.

Puis, entre les mois de mai et août, pas moins de quatre engagements subsidiaires de sureté ont été conduits à la demande des organisations de sécurité des cantons impliqués. Ces engagements ont permis d'assurer la sécurité de ces manifestations aux côtés de nos partenaires du Réseau National de Sécurité (RNS). En garantissant le bon déroulement de ces manifestations et la sécurité des participants venus de tous les horizons, l'armée contribue à affirmer la capacité de la Suisse à héberger des conférences d'amplitude internationale.

Le World Economic Forum (WEF), de Davos a inauguré cette série d'engagements. La période inhabituelle de sa tenue, ainsi que la nouvelle donne sécuritaire induite par la situation géopolitique a nécessité de réévaluer les planifications faites afin d'ajuster le dispositif sécuritaire. Puis, c'est à l'autre bout de notre pays que l'armée a été engagée lors de la 12° conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui s'est tenue à Genève du 12 au 17 juin. Quasiment dans la foulée, la 5° Conférence sur la reconstruction de l'Ukraine à Lugano a nécessité encore une fois l'appui de l'armée. Après un répit de quelques semaines, c'est à Bâle à la fin du mois d'août que notre engagement a été requis par nos partenaires dans le cadre du Congrès sioniste mondial.

Davos, Genève, Lugano et Bâle, quel meilleur symbole pour montrer la capacité de l'armée de milice d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire national! Il ne faut pas s'y tromper, de nombreuses prestations sont fournies

RMS+ N° 06-2022

durant ces engagements, au sol et dans les airs bien entendu, mais également sur l'eau, et dans les espaces électromagnétiques et cybernétiques. Bien qu'ils ne soient pas d'une complexité particulière, ces engagements permettent aux états-majors et aux cadres de tous les échelons de tirer des enseignements précieux dans de nombreux domaines.

Des engagements permanents mais aussi de nombreuses prestations d'appui

En parallèle de ces engagements, le commandement des Opérations remplit également de nombreuses autres missions. Certaines sont permanentes et retiennent peut-être moins l'attention. Elles n'en sont pas moins contraignantes, tant pour les militaires que pour les systèmes. Au rang de ces prestations permanentes, on peut citer la protection de l'espace aérien 24/7, les missions de conseil au profit du centre de gestion des crises du DFAE et les engagements de promotion de la paix à l'étranger, qui voient nos soldats être engagés dans une vingtaine de pays.

Relevons finalement la contribution de l'armée à la sécurité des vols de ligne (*Air Marshals*) et l'appui des autorités cantonales pour la protection des ambassades. Ces missions permanentes sont remplies en Suisse et à l'étranger tant par la composante professionnelle que par la milice.

Au rang des engagements planifiés, il convient également de citer les prestations d'appui aux activités civiles et activités hors du service avec des moyens militaires. Ces prestations constituent une vitrine de choix pour l'armée et lui offrent une occasion unique de se rapprocher de la population dans le cadre d'événements sportifs ou folkloriques. Elles permettent par ailleurs de maintenir des compétences dans des domaines essentiels, tels que le génie, le service sanitaire, la logistique et la conduite. Ces prestations devront cependant être pondérées par l'aggravation de la situation sécuritaire en Europe.

Finalement, d'autres engagements non planifiés en appui aux autorités civiles ont également eu lieu. L'armée a par exemple mis à disposition du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) les infrastructures d'accueil, les transports et le matériel nécessaires à l'accueil des réfugiés provenant d'Ukraine. Du 20 juillet au 31 août, des transports d'eau ont

été effectués sur demande des cantons particulièrement touchés par la sécheresse lorsque leurs propres moyens, protection civile et prestataires civils compris, ne leur permettaient plus de maîtriser la situation.

Œuvrer au quotidien pour faire face aux crises

Parce que l'armée est avant tout une organisation de crise, et que l'imprévisible fera toujours partie du quotidien d'une telle organisation, nous devons nous préparer. Au niveau opératif, nous y œuvrons par le biais des planifications prévisionnelles, par les exercices et en contribuant au développement de l'armée. Ces trois domaines sont étroitement liés et s'influencent mutuellement.

Tous nos travaux de planification sont établis sur la base du catalogue des dangers et menaces et des scénarii qui en découlent. Ces travaux nous permettent d'identifier les prestations que l'armée doit fournir en collaboration avec ses partenaires, mais aussi les contraintes auxquelles elle est confrontée et les préparatifs nécessaires. Ces





planifications sont constamment mises à jour. Elles vont des risques naturels – comme une pandémie, des inondations ou un tremblement de terre de grande ampleur – à la défense, en passant par l'appui en cas de menace terroriste élevée et étendue. Les travaux effectués et les connaissances acquises depuis près de deux ans dans le domaine de l'approvisionnement énergétique nous ont ainsi permis de gagner un temps précieux dans les travaux menés actuellement, afin de garantir la capacité de l'armée à fournir les prestations opérationnelles requises si la situation devait se dégrader cet hiver.

L'année 2022 a vu la tenue de nombreux exercices au niveau des divisions et des forces aériennes. Cette grande variété d'exercices permet non seulement d'augmenter la disponibilité de base de la troupe et des états-majors mais elle fournit également l'opportunité de tester des concepts opérationnels dans le cadre d'hypothèses retenues pour le développement de l'armée. Ces exercices permettent aussi aux grandes unités d'entretenir la coordination avec leurs partenaires civils ou militaires, mais également les interactions avec le niveau opératif dans la planification de l'action et le suivi de situation. Tout comme les engagements, ces exercices se concluent au niveau opératif par le processus d'évaluation de l'action. Celui-ci permet d'identifier les expériences pertinentes et d'en dégager les mesures d'optimisation ciblées en vue d'améliorer la capacité d'engagement de l'armée.

Finalement, le commandement des Opérations contribue au développement de l'armée et à la préparation de ses engagements futurs en collaboration avec l'étatmajor de l'armée. Une «plateforme opérative» réunit régulièrement experts et décideurs issus des différentes sphères d'opération, domaines transversaux et même partenaires civils, autour de réflexions ayant trait au développement de l'armée. Cette plateforme vise à assurer la cohérence opérative. Il s'agit de garantir l'adéquation des travaux de développement des forces avec les exigences opérationnelles du niveau opératif et de synchroniser ces travaux en conséquence. Les échanges conduits lors de ces « plateformes opératives » permettent d'identifier les synergies existantes ainsi que les risques. Finalement, le suivi capacitaire conduit dans les différentes sphères d'opération permet d'identifier les évolutions et les possibles changements de paradigmes causés par l'émergences de technologies disruptives. Ce travail de suivi de situation et de développement des forces est une activité continue. Elle a pour but de guider le développement de nos propres capacités opérationnelles à moyen (5 ans) et long terme (10 ans et +) et de pondérer les lacunes capacitaires dans des domaines critiques.

Un effort à fournir au profit du renforcement de la capacité de défense

Le 24 février est venu bouleverser les conceptions de la sécurité en Europe. La guerre menée par la Russie vient clore un chapitre de 23 ans sans conflit sur le sol européen. Cette guerre impacte notre pays. Il y a bien sûr l'accueil de réfugiés dû à la proximité géographique de ce conflit, mais également le constat que dans le monde globalisé et

interconnecté que nous connaissons, les conflits peuvent avoir des effets déstabilisateurs à l'échelle mondiale et non plus simplement régionale comme cela a pu être le cas dans un passé pas si lointain.

A l'heure à laquelle ces lignes sont écrites, il n'apparaît pas y avoir en vue de solution pacifique à ce conflit. Cette guerre vient nous rappeler une évidence parfois oubliée ces dernières décennies: les rapports de forces – dont la guerre est l'expression ultime – continuent de régir les relations entre les nations. L'armées est le seul moyen dont dispose l'Etat pour contrer une menace à large échelle contre notre territoire et la population. Les « hypothèques capacitaires » faites dans le domaine de la défense lors des trente dernières années doivent maintenant être compensées. Le travail a déjà commencé afin de renforcer à court terme la capacité de défense.

La signature du contrat d'acquisition du F-35A constitue à ce titre un pas très important. Cet appareil apportera des capacités qui permettront à notre armée de prendre une nouvelle dimension, en complément de la modernisation du système de défense sol-air. L'objectif doit maintenant être l'intégration dans une approche globale des capacités nouvellement acquises ou développées dans les différentes sphères d'opération. C'est ainsi que nous pourrons profiter réellement des nouvelles possibilités offertes. Ces nouveaux moyens effacent la distinction entre capteurs et effecteurs et accélèrent le transfert d'information. Ils permettent ainsi l'accélération de la boucle décisionnelle tout en intégrant les différentes sphères d'opération.

Mais les efforts de ces dernières années dans les domaines cyber et aérien ou encore de l'équipement individuel et des télécommunications ne doivent pas faire oublier que les moyens lourds des forces terrestres arrivent bientôt à la fin de leur durée de vie opérationnelle. Il faut espérer que le renouvellement de ces moyens essentiels soit soutenu afin d'avoir lieu promptement. L'étalon pour mesurer la capacité de l'armée à remplir ses missions est la défense. Elle repose sur la capacité à agir au travers de toutes les sphères d'opération. Il ne peut y avoir de défense crédible si elle est limitée au cyberespace ou à l'espace aérien. Après les progrès vécus dans de nombreux domaines au sein de notre armée, nous ne pouvons laisser les forces terrestres et les divisions territoriales devenir une sorte d'armée de « deuxième classe ». Ce ne serait pas responsable, ni vis-à-vis du politique qui nous confie nos missions, ni vis-à-vis des près de 45'000 militaires qui servent dans ces formations et qui seraient les premiers à subir les conséquences d'un manque de moyens. C'est pourquoi il est indispensable que les efforts faits pour renforcer la capacité de défense de notre armée soient soutenus par tous indépendamment de leur arme d'appartenance.

Les prochaines éditions de la RMS seront l'occasion de présenter au lecteur les différentes sphères d'opération de l'armée suisse et les défis qui l'accompagneront dans leur développement.